

Esthéticiennes, Mobilisation Générale

Les esthéticiennes sont déjà attaquées sans relâche par des syndicats de dermatologues, qui souhaitent les empêcher d'accéder à la dépilation par lumière pulsée.

Elles ont subi de plein fouet les effets du décret du 11 avril 2011, qui voulait leur interdire l'utilisation des techniques de soins minceur contre la cellulite.

Voilà maintenant qu'elles sont trahies par leurs propres pairs !

Sommes-nous condamnées à la pince et à la cire ?

Sommes-nous trop stupides pour utiliser les nouvelles technologies ?

TROP, C'EST TROP

Nous disons :

- aux entreprises GUINOT & MARY COHR, qu'elle se trompent de cible ;
- que les esthéticiennes sont des chefs d'entreprise compétents, formés, informés, conscients de leurs responsabilités et capables de choisir leurs équipements ;
- qu'elles veulent pouvoir travailler, comme dans d'autres pays européens, en ayant accès aux nouvelles technologies et notamment aux IPL ;
- qu'elles refusent d'être les victimes directes d'une guerre menée par les entreprises GUINOT & MARY COHR.

Dans d'autres pays d'Europe, les esthéticiennes peuvent utiliser l'IPL. Il faut qu'en France comme ailleurs :

- les consommatrices aient le choix ;
- les esthéticiennes puissent épiler à la cire comme dépiler à la lumière pulsée.

MESSIEURS DE CHEZ GUINOT & MARY COHR, ARRÊTEZ DE SACCAGER NOS ENTREPRISES.

Vous aussi, signez cette Pétition Nationale, dont les résultats seront portés à Xavier BERTRAND, Ministre du travail, de l'emploi et de la santé. Cette pétition est relayée dans Cabines et routée sur 40 000 adresses. Vous pouvez retrouver le lien pour cette pétition sur Internet en page d'accueil du site.

<http://www.cabines.fr>



&



membres de la

